L'enfant souffrait depuis quelques jours et avait des convulsions fréquentes. On suppose que c'est à l'une d'elles qu'il faut attribuer la mort du bébé en l'absence de ses parents.

Disons que tous les renseignements recueillis représentent Paul Chazal comme aimant beaucoup son enfant et que toute idée de crime n'est être dû à présent écartée.

Aucune constatation n'a du reste été faite.

Toutefois, pour s'éclairer complètement, la justice fera pratiquer, prochainement aujourd'hui, l'autopsie du petit cadavre.

Un enfant noyé dans une citerne à Caudry

L'imprudence d'une ménagère cause la mort d'un enfant de deux ans.

Un terrible accident est survenu hier lundi vers une heure de l'après-midi, rue du Bauvois, et a causé une douloureuse émotion dans tout le quartier.

Un jeune enfant de 2 ans, le petit Paul Cromby, fils du vendeur du *Réveil du Nord*, est tombé dans une citerne, dont une voisine qui venait de tirer l'eau avait omis de refermer l'orifice.

Les funérailles civiles de l'innocente victime de ce pénible accident auront lieu demain mercredi, à 4 heures du soir.

CHRONIQUE ELECTORALE

Le Bloc républicain socialiste à Calais

Les groupes radicaux, radicaux-socialistes et socialistes, constituent le bloc de gauche en vue des prochaines élections municipales.

Dans une réunion qui a eu lieu à l'*Elysée* et à laquelle assistaient tous les militants et tous les propagandistes, les comités socialistes et radicaux ont soumis à l'approbation des électeurs un projet de constituer pour les élections municipales prochaines, une liste composée exclusivement de candidats appartenant aux partis de gauche.

Les citoyens Salembier, Saignes, Delvart représentaient le Parti socialiste ; les citoyens Berquet et Ledoux, le Parti radical et radical-socialiste.

A l'issue de la réunion, les 1500 électeurs présents ont voté l'ordre du jour suivant :

« Les électeurs de Calais réunis à l'*Elysée* au nombre de 1500 ;

» Après avoir entendu les représentants du Parti socialiste et du Parti radical et radical-socialiste ;

» Ratifient l'entente intervenue entre ces deux partis ;

» Et s'engagent à faire la plus active propagande pour que les deux partis triomphent au scrutin du 3 mai prochain. »

M. MOTTE REFUSE la représentation proportionnelle

APRES S'EN ETRE DECLARES PARTISANS, LES « MOTTISTES » REPOUSSENT, DANS UNE REUNION DE TOUS LES PARTIS POLITIQUES, LA REPRESENTATION PROPORTIONNELLE A ROUBAIX.

Lorsque le citoyen Delesalle offrit au Conseil général, au nom de la Section roubaisienne du Parti Socialiste, la représentation proportionnelle à M. Motte, qui en chantait le mérite sur le mode lyrique, M. Motte se déroba.

Contraint par le dépôt d'un vœu de M. Selluez, de s'en expliquer au Conseil municipal, M. Motte et les siens se dérobèrent et renvoyèrent à leur comité.

Les comités des différents partis politiques se sont réunis, les « Mottistes » continuent à reculer.

Voici la communication faite à la presse, par la délégation du Parti socialiste à la réunion des comités :

« Mandatés par le Parti Socialiste pour défendre à la réunion des délégués des différents partis politiques, le 16 mars, l'application de la Représentation Proportionnelle aux prochaines élections municipales à Roubaix, nous avions cru que les délégués de ces partis se seraient inspirés de l'ordre du jour de la séance officieuse du Conseil municipal du 9 mars, par lequel celui-ci appelait de tous ses vœux le vote d'une loi sur la Représentation Proportionnelle et *invitait les comités politiques à s'entendre en vue de devancer la loi aux élections municipales prochaines*.

» Les délégués des Partis Socialiste et Radical se déclarèrent partisans de l'application immédiate de la Représentation proportionnelle. Mais, les délégués de l'Union Républicaine Anticollectiviste (ancienne Union Sociale et Patriotique), sous le prétexte que ce mode de représentation, rigoureusement conforme à la justice et à l'équité soulèverait des difficultés de 3e ordre, reculèrent devant son acceptation.

» Nous regrettons vivement leur attitude qui s'explique par la crainte d'un scrutin qui donnerait aux partis un nombre de conseillers proportionnel aux voix qu'ils auraient obtenues.

» L'Union Républicaine Anticollectiviste préfère conserver le sectionnement pur et simple, parce qu'il permet une représentation proportionnelle à rebours, grâce à laquelle la minorité d'électeurs réactionnaires détient la majorité au Conseil municipal.

» Le Parti Socialiste continuera à mener la lutte contre l'odieux sectionnement et pour la R. P. avec plus d'ardeur que jamais, convaincu qu'il est que le système actuel n'est qu'une violation déguisée du Suffrage Universel. »

Le Délégation de la Section Roubaisienne du Parti Socialiste.

VIEILLES CHRONIQUES DE LA RÉGION

L'assassinat du Molinel A WASQUEHAL

Dans la soirée du 1er juillet 1858, on vit, après une assez longue station dans un cabaret de Wasquehal, un jeune homme et une jeune fille s'enfoncer dans la campagne ; ils semblaient partis pour une de ces promenades sentimentales, comme ont coutume d'en faire aux champs, à la brume, les amoureux qui vont s'abandonner l'un à l'autre, sous le regard indulgent des étoiles.

Le jeune homme portait l'uniforme de caporal du 66e de ligne ; et ceux qui venaient de le voir à Wasquehal, l'avait bien reconnu : c'était Louis Polié, de Wambrechies, un garçon de 25 ans, venu en congé à Marcq-en-Barœul, où avant son départ pour le service militaire, il travaillait du métier de tisserand.

Depuis longtemps, il courtisait celle qu'il accompagnait ce soir, Léocadie Gallois, une jeune fille de 21 ans, sur la conduite de laquelle, les commères de Marcq n'avaient jamais pu jaser. Il l'aimait, et des promesses avaient été échangées entre eux, avant le tirage au Sort. Muni d'un mauvais numéro, il avait dû partir au régiment, il pensait cependant toujours au mariage et espérait retrouver sa fiancée à sa libération.

Mais Léocadie, loin de son conscrit trouvait le temps long : un autre prit dans son cœur la place de l'absent. Le caporal le sut et réitéra ses demandes en mariage. Il fut éconduit purement et simplement.

Au lieu de se résigner, Polié devint sombre et chagrin. La jalousie le rongeait. Il obtint un congé et revint à Marcq, bien décidé à reconquérir l'affection de sa fiancée, ou sinon...

⁂

Il avait guetté Léocadie au passage et brusquement s'était approché d'elle. En le voyant si exalté, la jeune fille n'avait pas osé refuser de l'accompagner. Après avoir repris une chope ensemble, ils étaient sortis en causant. Polié proposa à la jeune fille de la reconduire chez elle : elle accepta.

Arrivé au lieu dit le Molinel, près du hameau du Try, le soldat essaya une dernière tentative de réconciliation. Il insista, menaça, et enfin, ne se contenant plus, il se jeta sur Léocadie. Il tenait en main un couteau à cran, acheté la veille à Tourcoing, en prévision de cette scène suprême.

Son intention, en se procurant cette arme, était de se suicider, de se tuer lui-même aux pieds de celle qui refusait de tenir ses promesses et de devenir sa femme. Et ce projet n'était pas un stratagème d'amoureux, une invention destinée à se rendre intéressant. Quelques jours auparavant, passant à ce même endroit, près du Try, il avait tracé avec son pied une croix dans la poussière du chemin, en disant :

— Voici où sera mon tombeau !

Mais, par cette fatale soirée du 1er juillet, sa résolution se transforma tout à coup, quand il entendit Léocadie lui opposer des refus outrageants et lui dire que si elle ne voulait plus de lui, c'est parce qu'il avait contracté, au régiment une de ces maladies spéciales, qui avarient à jamais un homme.

Il avait bondi sous cette insulte. Ce n'était plus de l'amour, c'était de la haine qu'il ressentait pour Léocadie. Fou de colère, il s'écria :

— Tu ne seras pas à un autre !

Et il frappa de deux coups de couteau la malheureuse qui était debout à côté de lui. Elle chancela, se releva et essaya de le désarmer. Une lutte violente s'engagea entre eux. La vue du sang et les efforts de sa victime exaspéraient Polié. L'ivresse du meurtre s'empara de lui. Il renversa Léocadie et, un genou sur sa poitrine, la maintenant sur le sol, il lui laboura de coups la tête et le haut du corps.

L'infortunée râlait, à l'agonie. Pour faire cesser les soubresauts convulsifs qui l'agitaient, Polié prit une corde, la fit passer autour du cou et serra, tant qu'il n'eut plus qu'un cadavre entre ses doigts crispés.

Il se releva alors et dans sa rage de brute déchaînée, donna encore sur la tête de Léocadie deux ou trois coups de talon. Puis, abandonnant le cadavre dans l'état où il se trouvait, et jetant dans un champ voisin son couteau ensanglanté, il s'achemina vers Wambrechies.

Il s'y coucha sans rien dire à personne.

⁂

Le lendemain, de grand matin, des ouvriers se rendant à leur travail découvraient au bord du chemin, le corps inanimé de Léocadie Gallois. La tête et la poitrine, percées de dix-sept coups de couteau, reposaient dans une mare de sang coagulé ; le corps était froid et déjà raidi par la mort.

La police, avertie, prévint le parquet, et une descente de justice eut lieu. M. le docteur Housé de l'Aulnoit, médecin légiste, qui accompagnait le procureur impérial, procéda à la levée du cadavre. Il trouva, sous la tête, une boucle d'oreille brisée, et la petite corde à nœud qui avait servi à étrangler la victime.

Il constata les blessures et reconnut que l'une d'elles, qui avait sectionné l'artère intercostale, était la cause déterminante de la mort.

En même temps, un agent ramassait dans un champ voisin, l'instrument du crime. Le couteau était faussé, et sa pointe, qui avait dû être très affilée, s'était recourbée en frappant les os du crâne.

Les parents de Léocadie Gallois l'avaient immédiatement reconnue et sur le champ accusèrent Louis Polié d'être son assassin. La police se présenta chez lui à Wambrechies. Il n'y était déjà plus. Après s'être levé tranquillement, il avait été voir tous ses amis et parents et leur avait fait ses adieux, comme si son départ était imminent. Ensuite, il avait pris le chemin de Lille.

Le brigadier de police Halloy l'y retrouva, à trois heures de l'après-midi, dans un estaminet de la rue des Trois-Couronnes.

A la vue de l'agent, Polié s'écria :

— Vous cherchez quelqu'un, c'est moi.

Il se laissa emmener sans résistance. Il était en plein sang-froid, et arrivé dans le poste des gardes de police, y alluma tranquillement sa pipe. Chez le commissaire, il avoua son crime, qu'il raconta en détail.

Dans ces conditions, l'instruction de son procès ne pouvait être longue. Un mois après l'assassinat, le 4 août, il comparaissait devant la Cour d'assises, à Douai. Les jurés pensèrent que la passion atténuait, si elle n'excusait pas son crime et lui firent grâce de la vie : il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

E. M.

Nouvelles de Partout

Le cantonnier de Vias (Hérault), en nettoyant un fossé, a trouvé un paquet de cartouches Lebel. On suppose qu'elles y ont été cachées par des mutins du 17e d'infanterie lors de leur passage quand ils se rendirent à Béziers.

⁂

Six cents ouvriers tisseurs en soieries des deux maisons Perrot et Mollon, de Bussières (Loire), sont en grève au sujet du règlement intérieur.

M. Ledin, député de la deuxième circonscription de la Loire, mandé par les grévistes, est sur les lieux.

⁂

La police a saisi un matériel de fumerie d'opium qui était installé dans une maison de la rue Toufaire, à Rochefort.

L'établissement était fréquenté par des marins et par des soldats ayant séjourné en Indo-Chine.

⁂

Briard, garde des sceaux, ministre de la Justice et des Cultes, a soumis au président du Conseil le texte du projet de loi qu'il déposera sur le bureau de la Chambre et dont nous avons donné hier les grandes lignes dans le compte rendu du Conseil des ministres.

⁂

Une jeune Parisienne, Claudia Declaurieux, âgée de vingt-cinq ans, a tenté de se tuer en avalant du sublimé, au Creusot. Ayant appris que son ami, ingénieur, allait se marier, elle avait pris la résolution de venir se tuer devant chez lui.

⁂

On a arrêté un nommé Jean Delsol, que l'on croit être l'auteur de l'assassinat de Jean Peyrat, un marchand de bestiaux de Regnier-Montpeyroux (Lot), dont on a trouvé le cadavre dans un ruisseau. Chez Delsol, on a trouvé une forte somme d'argent, alors qu'il est établi que la veille du crime, il ne possédait rien.

⁂

L'église de la Mare-aux-Clercs, à Graville-Ste-Honorine (Seine-Inférieure), a été visitée par des malfaiteurs qui n'ont pu fracturer le tronc-tiroir et ont emporté quelques objets du culte.

⁂

Par suite de la rupture du volant de direction, une automobile, montée par deux voyageurs suisses, a roulé dans un ravin de 10 mètres de profondeur, sur le bord de la route de Plombières. Un voyageur s'est suspendu à la branche d'un arbre, et l'autre s'est enlisé dans le fond du ravin. Le conducteur est indemne et la machine hors d'usage.

⁂

A Antibes, un jeune homme de dix-neuf ans, nommé Auguste Scalena, avait avec sa mère et sa sœur une violente discussion au sujet d'une question d'intérêt. Tout à coup, il sortit un revolver et fit feu sur sa mère qui tomba à la renverse et ne tarda pas à expirer ; le meurtrier se fit alors sauter la cervelle.

??? LE SATYRE DE WAGNONVILLE ???

DERNIERE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

LA RÉVOLUTION en Haïti

LE PRESIDENT NORD ALEXIS. — L'ANGLETERRE ENVOIE DEUX CROISEURS

New-York, 16 mars. — Le président Nord-Alexis qui est un nègre âgé de 88 ans, est d'autant moins fondé à nier le droit de protection des légations étrangères, qu'il en a profité lui-même à plusieurs reprises, au cours des nombreux complots de sa vie politique.

Une première fois, en 1887, il demanda asile à la légation de France ; puis, en 1902 au moment où il accomplissait le coup d'Etat qui devait lui donner le pouvoir, il avait pris soin d'habiter une maison qui n'était séparée que par une palissade de la légation de France, et il avait même poussé la prévoyance jusqu'à faire abattre la palissade, afin de pouvoir plus facilement sauter à la légation si les affaires tournaient mal.

Les affaires ayant bien tourné, il fit remettre la palissade en état.

LES REFUGIES AUX CONSULATS FRANÇAIS ET ALLEMANDS MENACES. — ENVOI DE NAVIRES DE GUERRE

Londres, 16 mars. — Jusqu'ici, les nouvelles arrivées à Londres sur la grave situation de Haïti sont peu nombreuses ; une dépêche de la Central News ajoute assez peu au télégramme du New-York Herald. Cette dépêche nous dit que les rues de Port-au-Prince sont désertes et que seules, de temps en temps, passent des patrouilles de soldats.

Le danger le plus grave paraît exister à Gonaïves, où le commandant militaire a envoyé un ultimatum au consul français, en lui disant que si les personnes réfugiées au consulat ne sont pas immédiatement livrées il attaquera immédiatement le consulat français et lynchera tout le monde.

Le consul allemand a reçu également un ultimtum si menaçant que le consul a immédiatement télégraphié à son gouvernement d'expédier sur les lieux un navire de guerre.

Le gouvernement allemand a aussitôt expédié le « Bremen », qui arrivera demain.

Le consul français est indigné de l'accusation portée contre lui d'avoir favorisé la conspiration, et il proteste contre cette information calomnieuse.

A Washington, on a reçu confirmation de la nouvelle donnée par le télégramme du *New-York Herald*, et le gouvernement des Etats-Unis a ordonné à la canonnière *Eagle* de se rendre immédiatement de Cuba à Haïti pour assurer la protection des sujets américains.

A la Chambre des Communes, le député sir Gilbert Parkey a demandé à l'honorable Asquith s'il se trouvait des navires de guerre anglais dans le voisinage de Haïti, et dans la négative, si on a pris des mesures pour l'envoi de navires dans le but de protéger les sujets anglais.

M. Asquith a répondu au nom du gouvernement que l'on a expédié dans les eaux de Haïti les croiseurs *Cessy* et l'*Indéfatigable*.

A propos des événements d'aujourd'hui, l'*Evening Standard* rappelle que le nommé Giuseppe Giordani, qui fut récemment arrêté à New-York sous l'accusation de faux, aurait révélé des détails d'une conspiration qui serait destinée à aider les révolutionnaires de Haïti.

A la suite de ces révélations, on a même révoqué le consul américain d'un port de l'île pour complicité. On a également dit alors que les autorités américaines saisirent 2,000 fusils et 200.000 cartouches que Giordani avait préparé pour les révolutionnaires.

Dans la maison de Giordani, on saisit des lettres qui prouvaient qu'il était le représentant du leader des révolutionnaires, le général Birmin, et qu'il y a six ans, Giordani avait fait des faux pour une valeur de 1,200,000 dollars, avec lesquels on devait payer les complices d'un complot révolutionnaire qui échoua par la suite.

L'OPINION AMERICAINE

Washington, 16 mars. — Le gouvernement américain n'attache pas une importance excessive aux événements de Haïti. On fait remarquer que les nègres sont le plus constamment en effervescence et que la situation d'aujourd'hui n'est pas pire que d'habitude.

Aucun indigène ne s'est réfugié au consulat américain. Quant à ceux qui se trouvent aux consulats français et allemand, ils seront déportés.

On ne croit pas que des complications considérables s'en suivent.

Les bandits d'Etampes

Albinet chez le juge d'instruction.

Etampes, 16 mars. — Albinet a été conduit devant le juge d'instruction et confronté avec M. Buisson, courrier des postes de Nèreville à Angerville, qui, le matin du 29 novembre, deux jours avant l'attentat, vit les trois agresseurs du train 16 attendant à la gare d'Angerville.

M. Buisson n'a pas reconnu Albinet.

LA GUERRE au Maroc

LA SITUATION DANS LA CHAOUIA. — LES PROPOSITIONS DE PAIX

Tanger, 16 mars. — Le général d'Amade télégraphie de l'Oued-Tamazer, qu'il y a eu aujourd'hui repos complet.

Il est probable que les troupes partiront demain pour continuer à parcourir la région. Les troupes sont ravitaillées pour cinq jours.

Quelques notables des Mzab et des Mzamma sont venus faire leur soumission.

M. Hoaex a regagné le camp de Mouley-Hafid, commandé par Bou-Azzoui. Il a raconté comment, après être venu de Tanger à Casablanca, il est rentré à Mechra ech-Chair, d'où Mouley-Hafid l'envoya dans la Chaouia porter des offres de paix à la France.

Après un voyage fatigant, il a rejoint la méhalla de Mouley-Hafid avant le combat du 8 mars.

Il est parvenu ensuite au camp du général d'Amade, auquel il a fait part de la lassitude et du découragement des Chaouias et de leur désir de faire la paix.

LA MISSION REGNAULT-LYAUTEY

Tanger, 16 mars. — M. Regnault, le général Lyautey et leur suite sont partis ce soir pour Casablanca, à bord du croiseur *Desaix*.

Une sexagénaire brûlée vive

EN NETTOYANT SA CHEVELURE. — DANS LES FLAMMES. — MORTE !

Paris, 16 mars. — Une sexagénaire, Mme veuve Adrienne Divot, âgée de soixante et un ans, qui occupait, 16, rue Bachaumont, au sixième étage, un assez vaste appartement, vient de trouver la mort dans d'affreuses circonstances.

Elle se lavait les cheveux à l'aide d'une solution composée principalement de pétrole, dans sa cuisine, quand, brusquement, une longue mèche de cheveux prit feu au contact du poêle rougi à blanc.

Aussitôt entourée de flammes, la malheureuse s'élança à travers son appartement en poussant des cris déchirants.

Des voisins, guidés par le concierge, M. Santiago, accoururent bientôt pour lui porter secours.

Après avoir enfoncé la porte d'entrée, ils s'emparèrent de la malheureuse et éteignirent le feu qui consumait ses vêtements.

Transportée ensuite à l'hôpital de la Charité, la pauvre femme, dont le corps ne formait qu'une affreuse plaie, y fut admise d'urgence, mais malgré les soins qui lui furent prodigués elle ne tarda pas à succomber.

M. Beaurain, commissaire de police, a avisé télégraphiquement la famille de la défunte du malheur qui venait de la frapper.

UNE ÉMEUTE AUX INDES

Quatre manifestants tués

Madras, 16 mars. — Une émeute provoquée par la famine a éclaté à Tinnevelly.

La populace a brûlé les bureaux municipaux, attaqué les bureaux de poste, pillé les bazars et assailli le poste de police dont les archives ont été brûlées.

Le magistrat du district a ordonné à la police de tirer sur les émeutiers dont quatre ont été tués.

La grève des terrassiers parisiens

VIVIANI INTERVIENT AUPRES DES ENTREPRENEURS. — SOLUTION PROCHAINE.

Paris, 16 mars. — Le ministre du travail a convoqué les ouvriers terrassiers du chantier de la place de la Concorde, qui lui ont exposé leurs revendications. Il a fait venir ensuite l'un des entrepreneurs, M. Grandchamp, et lui a demandé d'étudier avec lui une transaction.

Toute la question porte sur le paiement aux ouvriers d'une plus-value s'ajoutant au salaire qui est réclamée par les ouvriers quand ils travaillent en souterrain, et d'une seconde plus-value quand, dans le souterrain, ils travaillent dans l'eau.

L'entrepreneur a promis de payer la première de ces plus-values rétrospectivement jusqu'à concurrence de trois mois.

Viviani a demandé à M. Grandchamp de consentir à ce paiement, qui représente une somme beaucoup moins importante que celle qui a déjà été admise.

M. Grandchamp, à la demande du ministre du travail, a prié M. Brissot, son associé, de revenir de Lyon, où il se trouve pour affaires, afin d'examiner de concert avec le ministre cette question.

Viviani a fait connaître aux ouvriers la réponse, et leur a demandé, ce à quoi ils ont consenti, de demeurer en communication avec lui.

L'ATTENTAT de Barcelone

LES VICTIMES. — UNE INTERPELLATION A LA CHAMBRE ESPAGNOLE

Madrid, 16 mars. — On reçoit la nouvelle que la vieille dame qui avait été blessée dans l'explosion de la bombe de Barcelone place du Marché est morte ce soir.

En outre des trois personnes blessées, on dit qu'une jeune fille a été également atteinte par l'explosion ; il y a donc en tout un mort et quatre blessés.

Les XXX fêtes de Barcelone ont eu aujourd'hui leur écho au Sénat, où un sénateur catalan, M. Odon de Puen a attaqué violemment le gouvernement au sujet des mesures qui avaient été prises à Barcelone ; il a dit que le voyage du roi à Barcelone entre deux haies de baïonnettes était à la fois une bravade et un défi.

Le premier ministre, M. Maura, a répondu en défendant son œuvre et celle des autorités de Barcelone. Il a dit qu'il n'était pas donné au gouvernement de prévenir les explosions de bombes de Barcelone, mais que tous les partis devraient l'aider de ses efforts pour maintenir l'ordre.

Il a enfin dédaigneusement réfuté les critiques de M. Odon de Puen au sujet de la visite du roi.

LES TROIS QUESTIONS du groupe radical-socialiste

M. Clemenceau expose à M. Dubief ce que compte faire le gouvernement relativement au rachat de l'Ouest, au budget de 1909 et aux retraites ouvrières.

Paris, 16 mars. — M. Dubief, président de la gauche-radicale-socialiste de la Chambre a été reçu ce soir par M. Clémenceau, président du Conseil, auquel il venait soumettre au nom de ce groupe trois questions relatives à l'ordre du jour des Chambres.

Sur la première question, qui avait trait au rachat de l'Ouest le président du Conseil a répondu que le gouvernement avait fait tous ses efforts pourque la discussion du projet vînt devant le Sénat avant les vacances de Pâques.

On sait que la commission doit se réunir demain pour adopter définitivement le rapport qui ne sera pas distribué aux sénateurs avant quinze jours.

Sur la deuxième question, relative au budget de 1909, M. Caillaux, qui assistait à l'entrevue, a fait savoir que les propositions des différents ministères lui étaient parvenues, mais qu'il avait été obligé de les renvoyer à ses collègues pour un supplément d'étude, à cause de la situation financière, et que, dans ces conditions, il ne peut pas préciser le moment où il déposera sur le bureau de la Chambre le projet de budget pour 1909.

Enfin, sur la troisième question, relative aux retraites ouvrières, M. Clémenceau a renouvelé à M. Dubief les déclarations qu'il avait faites devant la commission du Sénat, en le priant, pour plus de précision, de voir M. Viviani, ministre du Travail, qui lui fournira toutes explications désirables.

M. Dubief rendra compte demain mercredi au groupe radical socialiste de cette entrevue, qui a été très cordiale.

Les escrocs des députés

Paris, 16 mars. — Depuis quelque temps, des députés sont victimes d'une bande d'escrocs qui paraît être surtout composée de femmes.

L'une d'elles, qui paraît âgée d'une cinquantaine d'années, se présente chez ses victimes à l'heure des repas ; elle se dit la femme d'un grand électeur du député et donne sur la circonscription et plusieurs de ses habitants des détails d'une rigoureuse exactitude.

Puis elle raconte une navrante histoire : elle a un fils infirme qu'elle a accompagné à Paris dans une maison de santé pour le faire opérer ; l'opération a admirablement réussi, mais l'argent qu'elle a apporté à juste suffit à payer le chirurgien. Il ne reste plus un centime à la pauvre femme pour retourner chez elle avec le malade.

Elle demande donc un prêt de 100 francs, que son mari, bien connu du député, affirme-t-elle, lui remboursera par le plus prochain courrier.

Bien entendu, le député, très ému par ce récit, « avance » la somme demandée et attend toujours qu'elle lui soit rendue.

Une cinquantaine de députés appartenant à toutes les régions de la France et à tous les partis politiques ont été ainsi refaits, les uns de 50 francs, les autres de 100, 150 et même 200 francs.

D'après les indications recueillies par les victimes, il y aurait trois femmes pratiquant cette escroquerie d'un nouveau genre, et non une seule.

FEUILLETON DU 17 MARS. — N. 179

Vengeance de Femme

QUATRIEME PARTIE

Bientôt, le laquais venait la chercher et la conduisait dans le cabinet de consultations de son maître, où celui-ci attendait Madeleine, debout et visiblement inquiet.

En voyant paraître la nourrice, Hautefort s'écria :

— Qu'y a-t-il, ma bonne Madeleine, que se passe-t-il ?

— Mlle de Méricourt ?

— Mademoiselle heureusement est en excellente santé, monsieur le docteur, aussi n'est-ce pas d'elle qu'il s'agit.

Toutefois il nous arrive un grand malheur, et je viens vous demander conseil, car vous seul...

— Parlez, parlez, interrompit Philippe avec fièvre, je vous suis tout acquis.

— C'est parce que je connais vos sentiments à l'égard de... la famille de Méricourt, monsieur le docteur, que je suis ici.

Mais ne perdons pas de temps en vaines paroles. Vous savez, n'est-ce pas, que le colonel est parti pour trois jours, hier matin ?

Il chasse en Seine-et-Marne, dans la forêt de Fontainebleau, chez des amis.

— Je suis au courant de l'absence du comte de Méricourt, en effet, ma bonne Madeleine, eh bien ?...

— Eh bien ! monsieur le docteur, depuis ce moment où son mari est parti, Mme la comtesse a disparu.

— Disparu ! s'écria Philippe tombant des nues.

Que me dites-vous là ! Madeleine ?

— La triste vérité, hélas ! Mme la comtesse est sortie hier, sur les dix heures du matin, et depuis nous ne l'avons pas revue.

Mademoiselle et moi, avons passé la journée et la nuit dans des transes mortelles... nous n'avons pas fermé l'œil une minute.

— Un accident, sans doute... pensa tout haut le jeune homme.

— Non, monsieur le docteur, car dans ce cas nous aurions des nouvelles de madame.

Je suis convaincue, moi, que la comtesse de Méricourt ne reparaîtra plus à son hôtel.

— Est-ce possible ?

Mais qui vous fait supposer ?

— Les renseignements que m'a donnés sa femme de chambre.

Madame a emporté son nécessaire de voyage. On a constaté également la disparition de ses bijoux.

— Pauvre Odette ! soupira Philippe, quel chagrin pour elle...

— Ah ! monsieur le docteur, fit la nourrice en se levant, les yeux étincelants, les sourcils froncés, ah ! quelle créature indigne que cette femme !

— Madeleine ! observa Hautefort d'un ton de reproche. Pouvez-vous ainsi parler de votre maîtresse !

Ne vous laissez point emporter par la colère, voyons... Expliquez-moi plutôt.

La comtesse, suivant vous, est allée ?...

— Je ne sais où, monsieur, mais ce dont je suis certaine, c'est qu'elle n'est point partie seule...

— Par exemple !

Une femme de son âge, de sa position !

— Oh ! monsieur, je sais ce que je dis, allez ! Je la connais à fond pour mon malheur, cette méchante femme...

— Madeleine, interrompit de nouveau Philippe, elle vous fait vivre depuis dix-huit ans, ne l'oubliez pas !...

— Je n'oublie rien, monsieur, et si vous saviez tout, vous ne me feriez pas d'observations sur ma prétendue ingratitude.

Il faut que mademoiselle ait un cœur d'ange pour trouver encore en elle quelques sentiments affectueux à l'égard d'une femme qui ne cesse de la traiter avec indifférence et brutalité.

— Que voulez-vous ? c'est sa mère ! Mlle Odette le comprend et elle se résigne... Elle a raison...

— Sa mère ! murmura la nourrice en haussant les épaules, sa mère !...

Enfin !...

— Ne nous éloignons pas de la question, dit Hautefort.

Vous prétendez que Mme de Méricourt s'est enfuie avec...

— Un amant, oui, monsieur, et je crois bien que je le connais par-dessus le marché, ce personnage peu recommandable...

Pour moi, c'est le marquis d'Aspremont qui a fait ce coup-là...

— Quelle horreur ! ne put se défendre de murmurer Philippe...

Pauvre colonel !... quel coup pour lui...

— C'est à lui que nous pensons surtout, monsieur le docteur, car il est grandement malheureux qu'un si honnête et brave homme soit acquiné à une femme semblable... à une créature aussi abjecte...

Que faire ? Comment le prévenir ?

Venez-nous en aide dans cette circonstance. Je vous en prie, dites-moi quelle conduite tenir...

— Certes, ma bonne Madeleine, je tenterai tout ce qui sera possible pour vous aider.

Vous avez bien fait de penser à moi...

— La coquine ! la coquine ! continuait à gronder la nourrice avec colère, elle ne veut rien ! elle n'a ni cœur ni âme...

Et c'est le digne couronnement de sa vie, une action pareille... Quand elle pourrait être grand'mère !

— Calmez-vous, ne vous laissez pas emporter par votre rancune.

Elle est juste, je ne dis pas le contraire, mais devant Mlle Odette, vous ne devez pas vous exprimer ainsi sur le compte de sa mère quelque indigne que soit Mme de Méricourt.

— Sa mère !... répéta Madeleine avec un nouveau haussement d'épaules.

— Tenez, monsieur, à la fin, ça m'échappe, et il faut que vous sachiez la vérité, puisque vous aimez Odette.

Eh bien ! Odette n'est pas la fille de cette femme-là. Heureusement pour elle !... Odette est un ange de pureté et de candeur ; elle n'a aucun des vices de cette créature indigne.

— Comment ! Que me dites-vous là ? s'exclama Philippe absolument ahuri.

Vous êtes folle, ma pauvre Madeleine !

— Pas si folle, allez, monsieur le docteur, et vous allez bien voir quand je vous aurai raconté...

Après tout, si je parle, c'est sa faute à la misérable... Et j'en supporte assez depuis la naissance de l'enfant...

Elle n'avait qu'à aimer Odette et à se conduire comme une honnête femme doit le faire.

Depuis le temps que je garde mon secret... Tant pis !

— Mais, reprit Hautefort avec incrédulité, comment savez-vous que Mme de Méricourt n'est pas la mère de Mlle Odette ?

— Je le sais de la façon la plus certaine et la plus positive, monsieur, répondit Madeleine Rémy. Je le sais, parce que c'est moi qui suis la mère véritable de Mlle Odette de Méricourt.

Le jeune homme demeura un long moment silencieux, comme frappé de stupeur.

Il repassait dans son esprit toutes les circonstances qui pouvaient donner du poids à l'assertion de la nourrice.

Il se rappelait combien peu Odette ressemblait à Geneviève ; l'indifférence, pour ne pas dire l'hostilité qu isemblait marquer les rapports de la colonelle de Méricourt avec celle qui passait aux yeux du monde pour son enfant.

Et, au fond de son âme, le jeune médecin souhaitait de toutes ses forces que la nourrice dît vrai, et que la mère d'Odette fût non pas la femme vaniteuse et méchante dont elle portait le nom, mais plutôt cette Mme Rémy, qui paraissait si bonne, si ouverte, un être tout de franchise naturelle et de sympathie comme Mlle de Méricourt elle-même.

Le silence se prolongea encore quelques instants.

Madeleine Rémy attendait l'effet de ses paroles en fixant des regards inquiets sur Hautefort.

Enfin, elle se décida à parler, à trahir le secret de son angoisse intime.

— Vous n'en aimerez pas moins Odette, n'est-ce pas, monsieur ? s'écria-t-elle, parce qu'elle est la fille d'une pauvre femme comme moi ?

— Quelle idée ! se récria Philippe, qui était bien réellement à cent lieues des pensées que lui supposait la nourrice.

'aime Odette, et non pas Mlle de Méricourt et je puis vous assurer que la seule considération qui m'inquiétait à certains moments, c'était la pensée qu'elle devait le jour à la femme de ce malheureux colonel.

Ces paroles, en dissipant toutes les craintes de Madeleine Rémy lui produisirent une impression extraordinaire.

Un sanglot déchira sa poitrine... Un flot de larmes jaillit de ses yeux.

— Merci, merci, monsieur ! s'écriait avec exaltation la pauvre femme qui avait jusque-là fait les plus grands efforts pour conserver son calme et son sang-froid, merci pour mon enfant !

Vous avez pu juger par vous-même, n'est-ce pas, combien j'étais peu gênante chez les Méricourt, dit Madeleine.

On ne me voyait jamais

Et pourtant alors ma fille était malheureuse, et j'avais le courage de le supporter sans me plaindre...

Aussi, voyez-vous, s'il fallait pour le bonheur de ma chérie que je disparusse de son horizon, j'en aurais la force... Oui... je la quitterais pour toujours... ou bien, si vous me le permettiez, je viendrais la voir, parfois en cachette... je me résignerais à l'embrasser seulement de loin en loin.

Philippe Hautefort s'était approché de Madeleine Rémy.

Il lui avait pris les mains, et il les pressait entre les siennes affectueusement.

— Calmez-vous, Madeleine, calmez-vous ! lui disait-il avec douceur.

Pensez-vous que je puisse oublier un seul instant que vous êtes la mère de ma fiancée, et que sans vous, elle ne pourrait être parfaitement heureuse, car elle vous aime, je le sais, elle me l'a dit bien souvent...

Elle vous aime comme si elle avait devine quels liens sacrés l'attachent à vous...

— Vrai ! vrai ! elle m'aime ! Elle vous l'a dit ! Elle ne pourrait vivre sans moi ! s'écria la pauvre femme, dont les yeux brillèrent de joie au milieu de ses larmes.

Et de nouveaux sanglots étouffèrent sa voix.

(A suivre). Eg MONTCLERC.

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ
Universellement le meilleur
DRAGEES - CHOCOLATS
LILLE, rue Nationale, 98, LILLE